

DEMANDE D'EXEAT RS 2013

Ce formulaire est à compléter et à renvoyer avec les pièces justificatives à :
La Direction des services départementaux de l'éducation nationale des
Yvelines Service DP3 – Bureau du Mouvement
avant le 06 mai 2013, délai de rigueur
Aucun document ne doit être adressé directement au département demandé

NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____
NOM DE JEUNE FILLE : _____
Affectation en 2012/2013 : _____
Adresse personnelle : _____
N° de téléphone : _____
Département(s) sollicité(s) :

1	4
2	5
3	6

Motif(s) :

Rapprochement de conjoint Priorité handicap Autre (à motiver dans le courrier)

Participation au Mouvement National : OUI **Barème :** NON

SITUATION FAMILIALE

marié(e) pacsé(e) vie commune veuf(ve) séparé(e) divorcé(e) célibataire

Nombre d'enfants de moins de 20 ans à charge au 1^{er} septembre 2013 :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Corps : instituteur professeur des écoles **Echelon au 31 août 2012 :**

Date de titularisation : **Date d'entrée dans les Yvelines :**

Position administrative : Activité Congé parental Disponibilité Détachement
 C.L.M. C.L.D.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires relatives aux mutations et m'engage en cas d'obtention de l'exeat et de l'ineat, à rejoindre le poste qui me sera attribué dans le département demandé.

A _____ le, / / 2013 Signature de l'intéressé(e)

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DOSSIER
AUTANT DE PIECES QUE DE DEPARTEMENTS SOLLICITES

• **Pour les Yvelines**

- votre demande manuscrite d'exeat adressée à Monsieur le Directeur académique des Yvelines, mentionnant à quel titre vous faites votre demande ainsi que le ou les départements demandé(s) ;
 - la fiche de renseignements ci-jointe ;
 - un exemplaire des pièces justificatives correspondant à votre situation ;
 - deux enveloppes affranchies au tarif en vigueur libellées à votre adresse personnelle.
- **Pour chaque département demandé et sous couvert de Monsieur le Directeur académique des Yvelines**
- votre demande manuscrite d'ineat mentionnant à quel titre vous faites votre demande, adressée à Madame ou Monsieur le Directeur académique du ou des département(s) demandé(s) ;
 - le cas échéant la fiche de renseignements du ou des département(s) sollicités (à télécharger) ;
 - un exemplaire des pièces justificatives correspondant à votre situation.

AU TITRE DU RAPPROCHEMENT DE CONJOINT

- Copie du livret de famille pour les enseignants mariés ou non mariés ayant des enfants à charge de moins de 20 ans au 1er septembre 2013 ;
- Pour les PACS établis avant le 1er janvier 2012 : avis d'imposition de l'année 2011 (Le candidat PACSE qui ne produira pas l'avis d'imposition commune ne sera pas considéré en situation de rapprochement de conjoint). Pour les PACS établis entre le 1er janvier 2012 et le 1er septembre 2012 : déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les 2 partenaires.
- Attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint (contrat de travail accompagné des bulletins de salaires ou des chèques emploi service) ; pour les personnels de l'éducation nationale, une attestation d'exercice ; attestation d'inscription auprès de Pôle emploi en cas de chômage et une attestation de la dernière activité professionnelle, ces deux éléments servant à vérifier l'ancienne activité professionnelle du conjoint ; autres activités : profession libérale : attestation d'inscription auprès de l'Urssaf, justificatif d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) ou au répertoire des métiers RM, etc., auto-entrepreneur : déclaration RSI, avis d'impôt sur le revenu (catégorie BIC ou BNC) ; en cas de suivi d'une formation professionnelle, joindre une copie du contrat de travail accompagnée d'une copie du dernier bulletin de salaire.

AU TITRE DE LA RESIDENCE DE L'ENFANT DE MOINS DE 18 ANS

(au 1^{er} septembre 2013)

- copie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance ou de toute pièce officielle attestant de l'autorité parentale unique ;
- décisions de justice concernant la résidence de l'enfant précisant l'alternance de résidence de l'enfant au domicile de chacun des parents ou l'exercice des droits de visite et d'hébergement du parent dont la résidence de l'enfant n'est pas fixée à son domicile.

AU TITRE DU HANDICAP

- la pièce attestant que l'agent ou son conjoint rentre dans le champ du bénéfice de l'obligation d'emploi Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (R.Q.T.H.) émanant de la MDPH pour l'enseignant, leur conjoint ou reconnaissance du handicap pour un enfant ; la preuve du dépôt de la demande sera acceptée ;
- tout justificatif attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie du candidat à la mutation.
- s'agissant d'un enfant souffrant d'une maladie grave, toutes les pièces relatives au suivi médical notamment en milieu hospitalier spécialisé.

La demande ainsi constituée sera à transmettre sous enveloppe à l'attention du Docteur Combes, médecin de prévention des personnels, en complément des documents cités ci-avant et à adresser au service DP3 - Mouvement